RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Jeudi 20 juin à 14 h, le **Département du Rhône** propose une présentation de **SCAPA** (Soins Coordonnés pour l'Autonomie de la Personne Agée), une méthode innovante à destination des **personnes âgées**
ayant des
difficultés cognitives
. La démonstration aura lieu en présence des deux concepteurs.

Dans le cadre de sa politique d'accompagnement des établissements, le Département du Rhône porte une attention particulière au repérage, au partage et au développement des nouvelles méthodes utilisées pour la prise en charge des personnes âgées.

Les personnes accueillies en EHPAD présentent souvent des troubles cognitifs rendant difficiles l'expression de leurs désirs et besoins.
C'est pourquoi le Département du Rhône a choisi la méthode « SCAPA » (Soins Coordonnés pour l'Autonomie de la Personne Agée) qui contribue au respect de la parole de l'usager, à l'écoute, à la qualité relationnelle, à l'harmonisation des pratiques et au décloisonnement des secteurs sanitaires et sociaux.

L'observation est très importante pour obtenir une vision globale et synthétique de la personne. La méthode « SCAPA » permet d'identifier le domaine où la personne âgée atteinte de difficultés cognitives est encore en capacité d'investir pour elle-même. Elle utilise également l'observation de tous les membres d'une
équipe.

Les équipes accompagnant la personne jouent donc un rôle essentiel. Avec « SCAPA », elles peuvent respecter l'obligation légale d'établir des projets de vie individualisés, repérer la vulnérabilité des personnes, faciliter la prévention et donner du sens aux soins qu'ils procurent aux personnes.

Le recueil des données est ensuite réalisé sur support informatique.

Une démonstration, en présence des concepteurs, est programmée jeudi 20 juin 2013 à 14 h, dans les locaux de la résidence Cardinal Maurin : 47, rue Fleury à Oullins.